



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **INWARD SA**, Rue du Valentin 41, 1004 Lausanne
2. Déclaration de faillite: 20.03.2014
3. Suspension de faillite: 20.01.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.02.2015
5. Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : la création, la participation, la gestion et le financement d'entreprises en Suisse et à l'étranger, la gestion de patrimoine et la prestation de services de toute nature dans ces domaines.

Office des faillites de Lausanne, 021 316 65 02
1014 Lausanne Adm cant

01955069

